



## Refus de réparation volets roulants

Par **esakimak**, le 11/11/2015 à 11:29

Bonjour,

Je post ici car je n'ai pas trouvé réponse à ma question dans les archives du forum (peut être suis-je passé à côté).

Voici les faits : Nous avons emménagé avec mes 2 colocataires dans un appartement (T4), qui est loué par un couple de propriétaires, qui délèguent la gestion à une agence (Nexity). Nous avons remarqué lors de l'état des lieux (il y a maintenant plus de 3 mois) que 3 des volets roulants de l'appartement étaient cassés (dont un dans une chambre à coucher, il est donc en permanence fermé et nous force à être soit dans le noir, soit garder en permanence la lumière allumée).

Nous avons donc contacté l'agence pour régler ce problème, et une première entreprise est venue voir l'étendue des travaux et rédiger un devis. Je n'ai jamais vu ce devis et n'ai plus eu de nouvelles.

J'ai donc relancé l'agence, et quelques temps après, c'est une autre entreprise qui est venue faire exactement la même chose. Là encore, pas de devis, et plus de nouvelles.

Je les ai donc relancé il y a deux jours, et m'ont répondu que le propriétaire ne souhaitait pas faire ces travaux, et qu'on allait rester comme ça.

Ma question est donc la suivante, que puis-je faire ? Ai-je seulement un recours ? Parce que vivre des années dans le noir ne me semble pas possible.

Je vous remercie d'avance,

J.L